



Groupe FN/RBM

SEANCE PLENIERE DU 18 JANVIER 2016

**Amendement déposé par le groupe FN / RBM et présenté par Julien SANCHEZ
Rapport N°2016/AP-JANV/04 - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

AMENDEMENT

L'alinéa 4 de l'ARTICLE 24 R est supprimé :

Exposé des motifs :

Cet alinéa est antidémocratique et abusif.